Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_026-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi trente et un mars deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 24 mars 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, adjoints au Maire, René DAULY, Didier QUINTIN, Jérôme CHEVRIER, conseillers délégués, Anne-Cécile BODENES, Aurélie MASSON, Christophe BOITARD, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN.

Absents : Solenn MEURO (pouvoir à Martine CARIMALO), Christelle VARGIU (pouvoir à Rémi BLANCHARD), Damien POSSEME (pouvoir à Vanessa MORIN)

Secrétaire de séance : François NEVEU

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19
Absents : 3

DCM2026/026 : ACQUISITION DE PANNEAUX SIGNALETIQUES

Madame Le Maire passe la parole à M. Rémi BLANCHARD, Adjoint. Ce dernier informe l'assemblée qu'il manque des panneaux signalétiques notamment des KC1
Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le devis présenté

Entreprise	Proposition	Montant HT	TVA	Montant TTC
LOXAM Langueux	6 panneaux KC1 sur pied	390,00 € soit 65,00 € l'unité	78,00 €	**468,00 €**

Madame le Maire précise que le montant de cette acquisition est prévu au budget dans le quart des crédits :

- Opération 272 – Voirie
  - Chapitre 21 : réseaux de voirie
  - Article 2152 : Installations de voirie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'accepter le devis de Loxam pour l'acquisition de 6 panneaux KC1 pour un montant de 390,00 € HT soit 468,00 € TTC**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_026-DE

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ.

Le secrétaire de séance
François NEVEU